

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE CORDELLE
DU 20 juillet 2021

L'AN DEUX MIL VINGT ET UN et le 20 juillet à 19 h le Conseil Municipal convoqué le 13/07/2021 par le Maire s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la Loi dans la salle des fêtes pour respecter les mesures de distanciations sociales liées au COVID 19 sous la Présidence de Monsieur Philippe CHATRE, Maire.

Nombre membres afférents au CM : 15
En exercice : 15
Présents : 10

Étaient présents: Mmes, MM. CHATRE Philippe, CAPITAN J. Paul, CHABRY Julien, BILLIEMAZ Gérard, CHARRIER Jérôme, LAMURE Sandra, CAPITAN Pascal, CHAUMENTIN Gilles, SERVAJEAN Yolande, CHAUX Delphine,

Étaient absents : Mmes DEMICHEL Nelly, MORLANDET M.Christine et Mrs PERSIGNY André, GUILLET Florian, TRONCY Georges

Secrétaire de séance : Mme LAMURE Sandra

Monsieur le Maire accueille et remercie les membres présents. Après approbation du compte rendu de la précédente réunion, le Maire aborde l'ordre du jour.

Le Conseil Municipal après délibération et à l'unanimité des membres présents :

ACCEPTE la modification du contrat enfance jeunesse de la Copler qui devient Convention territoriale globale. Pour cela, il y a lieu de résilier le contrat enfance jeunesse et de signer un acte d'engagement stipulant que la commune de Cordelle s'engage dans une démarche de réflexion et d'écriture de la Convention Territoriale Globale avec la signature de ladite convention au plus tard fin 2022.

VALIDE à 9 voix pour et 1 abstention, le choix de la commission d'appel d'offres pour retenir l'entreprise EIFFAGE pour le programme voirie 2021

DONNE POUVOIR au Maire pour la signature de la convention de l'appel à projet pour le socle numérique avec l'académie, notre dossier ayant été retenu la Commune percevra une subvention de 3548 €

Le Maire :

- Laisse la parole à Mme LAMURE Sandra Conseillère qui a suivi en visio une réunion d'informations des caisses de retraites complémentaires AGGIR/ARRCO qui peuvent apporter des aides aux personnes retraitées ou non qui cotisent à ces dernières. Si les conditions sanitaires le permettent en septembre une réunion publique sera faite pour informer les personnes.
- Informe qu'il a rencontré la nouvelle directrice de l'école : Mme Anaïs COPPERE
- Explique que l'enquête publique du PLUi est terminée depuis le 2 juillet et que la Commission d'enquête doit rendre ses conclusions pour le 4 septembre. Il y a eût 298 observations de faites
- Informe que la vente de la maison PIZAY doit avoir lieu le 21/07/2021,

- Informe que 2 infirmiers libéraux vont démarrer leur activité au Dispensaire à compter du 13 septembre prochain. Il s'agit d'Antoine DUCLOS (cordellois) et de Guillaume COPPERE. Ils seront à côté de la Naturopathe Mme SAUSSIER.
- il est signalé que le chéneau vers le local d'Emaüs est cassé
- l'appartement dans l'ancienne mairie occupé par Bérangère Persigny a été reloué à Mme LAIMECHE M.Claude, l'appartement du RDC T3 va être libre au 30/08
- Le Maire laisse la parole à Mme SERVAJEAN Yolande qui a accompagné le matin même le jury du Département pour le fleurissement. Les remarques ne sont pas très positives
- La séance est levée à 20h20

